

échos et images

*Un bel été
à Sarre-Union!*



jeunesse
L'ouverture de la
mallette de l'an
2000 au lycée
Georges Imbert



dossier
Logement,
commerce, attractivité :
la municipalité
en action



La Kappensitzung - 22 janvier 2023



Le tournoi de judo des poussins et mini-poussins
15 janvier 2023



Le concert d'hiver de la Société Philharmonique
28 janvier 2023



Le salon du shopping à domicile - 18 et 19 février 2023

AGENDA 2023

JUILLET

- 11 - 12. L'Art sous les tilleuls organisé par le GIC. Inscription au 03 88 00 33 03. Spectacle gratuit le 12 juillet à 17h.
- 12. Visite de l'exploitation du Buscherhof à 14h. Réservation au 03 88 00 40 39.
- 14. Cérémonie du 14-Juillet à 11h et festivités le soir sur la Place de la République.
- 27. Ronde du veilleur de nuit à 21h. Réservation au 03.88.00.40.39.

AOÛT

- 05. Concours de pétanque de l'association La Boule d'Or au boulodrome à 14h.
- 09. Visite de l'exploitation du Buscherhof à 14h. Réservation au 03 88 00 40 39.
- 15. Marché aux puces organisé par l'USSU.
- 16. Ronde du veilleur de nuit à 21h. Réservation au 03.88.00.40.39.

SEPTEMBRE

- 02. Concours de pétanque de l'association La Boule d'Or au boulodrome à 14h.
- 09. Portes ouvertes à l'École de Musique de 14h-16h.
- 17. Visite commentée de Sarre-Union dans le cadre des Journées du Patrimoine. Départs à 10h et 14h. Réservation au 03 88 00 40 39.
- 23. Concert de l'orchestre Fiatabec au Temple Réformé à 20h.
- 30. Concert de Jonathan Fournel et Kerson Leong dans le cadre du Festival de Fénétrange à la salle de spectacle à 18h.

OCTOBRE

- 06. Conférence « René Lalique : la magie du verre, le génie du Cristal » au Temple Réformé à 20h.
- 7. Découverte des champignons avec l'Association Nature Alsace Bossue. Sur réservation au 06 71 47 21 94.

NOVEMBRE

- 04, 11, 18, 25 et 26. Représentations du Bocksbrunne Theater à la salle de spectacle à 20h, le dimanche 26 novembre à 14h30.
- 05. Vide-grenier organisé par le club de tennis de table.
- 11. Cérémonie commémorative de l'armistice sur la Place de la République.
- 26. Concert de l'ensemble vocal Vox Fémina au Temple Réformé à 16h.

DÉCEMBRE

- 02. Concert de l'ensemble vocal Cotton Fields à l'église protestante à 20h.
- 02 - 03. Exposition avicole à la Corderie.
- 03. Petit marché de Noël au Temple Réformé de 10h à 18h. Concert de l'Avent de la Philharmonie à l'église protestante à 16h.
- 09. Repas des aînés à la corderie.
- 09, 10 et 16. Exposition « Les crèches » au Temple Réformé de 14h à 18h.
- 17. Concert de chant grégorien par l'ensemble Trecanum au temple Réformé à 17h.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3^e vendredi du mois de 16h à 19h sur la place de la République.

NEWSLETTER

Vous souhaitez être tenus informés des dernières actualités concernant la commune ?
Inscrivez-vous à la newsletter sur le site www.sarre-union.fr.

**échos
et
images**

Bulletin Municipal
de Sarre-Union
Juillet 2023

Directeur de la publication :
Marc Séné

Conception et impression :
Atelier de la Communication

Photos :

- Claude Bortoluzzi
- Julien Bortoluzzi
- Emmanuel Weber
- Associations de Sarre-Union
- Marie-Colette Becker
- Nis&For



L'exposition de figurines bibliques
Mars et avril 2023



Le concert de Far Est Unlimited
6 avril 2023

le mot du maire



Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

Les beaux jours sont de retour et le début de l'été coïncide également avec la publication de notre bulletin municipal « Échos et Images » que nous vous encourageons à lire attentivement.

En effet, il reflète les moments importants de la municipalité mais également ceux de nos nombreuses associations qui travaillent tout au long de l'année pour offrir à nos concitoyens une large palette de divertissements, d'événements culturels et d'activités physiques et sportives.

La récente signature de la convention « Petites villes de demain », en présence de Madame la Préfète de la Région Grand Est et Préfète du Bas-Rhin, est incontestablement l'événement majeur de cette année 2023.

Ce dispositif permettra de nous accompagner financièrement autour des enjeux de l'habitat, des commerces et du cadre de vie et plus particulièrement dans les centres anciens de « Bouquenom » et de la « Ville-Neuve ».

Vous trouverez également dans ce bulletin un article concernant l'ouverture de l'enquête publique, qui se déroulera du mardi 4 juillet au mardi 8 août, relative à la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) dont nous avons présenté et défendu le dossier au Ministère de la Culture à PARIS le 1^{er} décembre dernier.

Enfin, vous trouverez à nouveau dans le dossier « vie pratique », un rappel de la réglementation qui précise l'entretien de vos haies ou arbres implantés en limites de propriété mais aussi un rappel des règles de bon voisinage pour passer un été serein et paisible dans notre commune.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de votre conseil municipal, un bel été et de bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc SÉNÉ,
Maire de SARRE-UNION



Le gala de catch
8 avril 2023

Le Groupement d'Intérêts Culturels vous propose

L'Art sous les tilleuls

une activité estivale

11 & 12 juillet 2023



Ateliers sur inscription
au 03 88 00 33 03 ou gic67@orange.fr

Sarre-Union Villeneuve

Pour plus d'informations : www.gic67.fr



Le festival La Bosse en Jeux
22 et 23 avril 2023



La cérémonie des Déportés
30 avril 2023



Le Job Dating de l'industrie
5 mai 2023



La cérémonie du 8-Mai 2023



Le bal des sapeurs-pompiers
03 juin 2023



La conférence de Paul Nüsslein
16 juin 2023

Ouverture de la capsule temporelle au Lycée G. Imbert

Le 3 juin 2023, le lycée Georges Imbert de Sarre-Union a vécu un moment très particulier. On y a ouvert une mallette scellée le 3 janvier 2000 contenant près de 250 lettres écrites par des lycéens.



La mallette, qui contenait des lettres rédigées lors du passage à l'an 2000, a été scellée en présence du député Patrick Hetzel, de Madame la Provisoire Marie-Géraldine Saccucci et d'anciens personnels.

A l'initiative de cette « capsule temporelle » il y a Jean-Claude Putas, leur professeur de français de l'époque, qui souhaitait marquer le passage à un nouveau siècle par quelque chose d'exceptionnel. Les lycéens avaient pu y déposer une lettre adressée à eux-mêmes dans le futur.

L'enseignant les avait conviés à écrire leurs émotions, à parler de leurs projets, à rappeler les événements les plus forts de leur jeunesse mais aussi à critiquer ce qui leur paraissait négatif en proposant des idées neuves. Ils étaient invités à écrire très librement, sans restriction et sans contrôle.

A l'époque, les lettres avaient été recueillies, cachetées et enfermées dans une mallette scellée avec un cadenas par le proviseur M. Dahlem. La presse locale avait saisi ce moment et des photos avaient été prises. Le coffre est ensuite resté au lycée. Les jours, les mois, les années sont passés. Vingt-trois années et cinq mois après, il était désormais temps d'ouvrir la mallette.

« Les élèves avaient 16, 17 ou 18 ans le 3 janvier 2000 et ils ont désormais atteint l'âge de la maturité », explique Jean-Claude Putas. « Ils ont construit leur vie et sont maintenant des femmes et des hommes adultes. Ils ont changé, ils ont un rôle dans la vie sociale et ont peut-être fondé une famille. Leur regard est aujourd'hui très différent sur le monde, sur eux-mêmes et sur leurs espoirs. »

Un moment de surprise, d'émotion et de partage

Un appel aux anciens élèves a été relayé par la télévision locale de Sarre-Union, mais aussi par la presse et les radios du secteur. Une soixantaine d'anciens élèves venus parfois en famille, de près ou de loin, ont répondu à l'invitation. L'occasion d'émouvantes retrouvailles et d'évoquer les souvenirs de leur scolarité.

C'est avec beaucoup d'exaltation que les anciens élèves ont redécouvert les lettres qu'ils avaient rédigées et qui témoignent d'une époque de leur vie. Pour certains, leurs rêves se sont réalisés alors que d'autres ont eu un parcours de vie très différent de ce qu'ils imaginaient.

Projet Natura 2000 : apprendre protéger la nature

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 bilingues d'Olivia Roth ont découvert la zone dite « Axmatt », zone sauvage toute proche de l'école, en bordure de la Sarre et inscrite dans le périmètre Natura 2000.

Les deux classes ont bénéficié d'un projet gratuit, financé par des fonds Natura 2000 via la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue.

Les séances ont été animées par Sébastien Mangin, chargé de mission environnement et éducation à la Grange aux Paysages. L'objectif était de permettre aux élèves de comprendre à quoi sert le dispositif Natura 2000 et de découvrir cette nature riche et singulière aux portes de la ville.

Les 4 séances de 3 heures réparties sur l'année scolaire alternaient théorie (découverte du cycle de l'eau, apport de connaissances sur le castor, le courlis cendré...) et sorties sur le terrain. Un animateur passionné, des activités diversifiées, des enfants attentifs et ravis de mieux connaître la nature pour mieux la protéger, voilà le secret d'un projet réussi.

Paul (CE2), grand connaisseur des animaux : « On a vu et écouté les rougequeues noirs, les rougequeues à front blanc, les martinets noirs. J'ai appris plein de choses, par exemple que les castors remontent l'Albe depuis cette année. » Cloé (inclusion ULIS) résume bien la surprise et la colère éprouvées par tous lors des sorties : « J'ai pas aimé la Axmatt parce qu'il y a beaucoup de déchets. »



Les jeux et défis, la production écrite et artistique (initiation à l'aquarelle) sont venus enrichir les connaissances et développer la curiosité des élèves.

Médiathèque de Sarre-Union : une belle expérience en championnat de France sur le jeu Rocket League

La médiathèque de Sarre-Union a participé à la deuxième saison du championnat de France inter-médiathèques sur le jeu vidéo Rocket League. Ce sont 30 bibliothèques des quatre coins de la France qui se sont affrontées sur le célèbre jeu vidéo dont l'objectif est de marquer des buts à l'aide de véhicules.

L'e-sport mobilise les mêmes valeurs que le sport traditionnel : l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, la rigueur, l'investissement, l'endurance et la gestion de la pression. Des ateliers numériques ont été proposés par Mathieu, bibliothécaire à la médiathèque, afin de travailler l'entraide et la cohésion du groupe.

Les jeunes ont ainsi pu voter pour le nom de leur équipe, créer leur logo, utiliser une découpeuse vinyle pour personnaliser les maillots, réaliser des coupes à l'aide d'une imprimante 3D... et bien sûr s'entraîner au jeu vidéo afin d'être prêts pour les matchs.

La médiathèque de Sarre-Union a ainsi affronté à distance Verdun (gagnant de l'édition 2022), Plobsheim et Pont-à-Mousson. Le match contre Metz n'a pas eu lieu car cette dernière a déclaré forfait faute de participants. L'aventure s'est terminée pour l'équipe de Sarre-Union qui n'a pu accéder en 8^e de finale mais chaque participant sort grandi de cette belle expérience. Tous ont été ravis de partager cette aventure humaine de quatre mois.



L'équipe e-sport de la médiathèque, composée de 11 jeunes âgés de 9 à 16 ans : Alban, Emanuele, Erwann, Jean-Baptiste, Loan, Oliver, Romain, Roméo, Ryan, Thibaut et Thomas.

La médiathèque est extrêmement fière de ces jeunes qui se sont investis dans ce projet et ont pris à cœur de représenter la médiathèque, la Bibliothèque d'Alsace et la ville de Sarre-Union. Un grand merci à eux !

Un concert donné dans le cadre d'un projet d'éducation en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture

Le lundi 3 avril 2023, au Centre socio-culturel de Sarre-Union, a eu lieu un concert donné dans le cadre du « Prix de l'audace artistique et culturelle », un projet d'éducation en faveur de l'accès des jeunes aux arts et à la culture.

Deux classes (5^e3 et 5^e4) et la chorale du collège Pierre-Claude de Sarre-Union, encadrées par leur professeur de musique Nathalie Klicki Gerber, ont tout d'abord interprété trois chants : « Boris et Natacha », « Njetsvoda » et « Kalinka ».

Les deux classes orchestre (6^e et 5^e) du collège de l'Eichel de Diemeringen encadrées par leur professeur de musique Jean-François Haberer ont ensuite interprété quatre pièces : « Kalina », « Tachucka », un extrait des « Danses polovtsiennes » et « Russia ».

Le concert s'est conclu par un récital de chant lyrique donné par Elsa Roux Chamoux, chanteuse lyrique mezzo-soprano de l'Opéra Studio de Strasbourg.

Le porteur de ce projet ambitieux est la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) de Strasbourg, avec Mylène Schweitz Grauss et Florence Jacoby.

L'Opéra National du Rhin de Strasbourg, par l'entremise de Jean-Sébastien Baraban, chargé du département jeune public de l'opéra, a participé à ce projet fédérateur.

Les élèves ont eu la chance de travailler avec des artistes professionnels depuis le mois de mars. Le chef de chœur Hendrick Haas et la chanteuse lyrique Elsa Roux Chamoux sont intervenus au collège de Sarre-Union tandis que le chef d'orchestre Étienne Ferrer est intervenu au collège de Diemeringen.



Sous la direction de Nathalie Klicki Gerber, les jeunes ont interprété des chants slaves.

La consécration de ce projet a eu lieu le 2 mai 2023 à la salle Bastide de l'Opéra de Strasbourg.

Les élèves s'y sont produits en montrant l'étendue de leur talent de chanteur ou d'instrumentiste devant le Recteur de l'Académie, les inspecteurs, des membres de l'opéra et de membres du jury du « Prix de l'Audace Artistique et Culturelle » dans lequel s'inscrit ce projet.

Les jeunes ont aussi pu visiter l'opéra, assister à la répétition du chœur, découvrir des métiers autour du spectacle et assister à la colonelle avec orchestre et costume de l'opéra : « le Conte du Tsar Saltan » de Rimski-Korsakov.



Petites villes de demain

Signature de la convention « Petites Villes de Demain »

Le 15 juin dernier, la salle de spectacle du Centre socio-culturel a accueilli un événement d'importance : la signature de la convention du dispositif « Petites Villes de Demain ». Une première dans le Bas-Rhin.

Les maires des trois communes retenues dans le cadre de ce dispositif (Sarre-Union, Diemeringen et Drulingen) étaient présents, réunis autour de Madame la Préfète de la Région Grand Est et Préfète du Bas-Rhin Josiane Chevalier dans une atmosphère conviviale et enthousiaste à l'idée de projeter les futures actions qui y seront menées.

Les axes de travail pour la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

Afin de définir au mieux les actions opérationnelles de demain, une étude de revitalisation avait été lancée à l'été 2022.

Une phase de diagnostic, mêlant élus communautaires et personnes ressources du territoire, a permis de mettre en lumière les différents enjeux de l'Alsace Bossue.

Pour la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, le travail s'articulera autour de 3 axes : promouvoir les atouts

Qu'est-ce que « Petites Villes de Demain » ?

Le programme national « Petites Villes de Demain » a été lancé en 2020 en France.

C'est un dispositif visant à accompagner les communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité.

L'objectif principal est d'accompagner les élus locaux dans la définition et la mise en œuvre d'un projet de territoire.

L'État et les partenaires associés à la démarche apportent un soutien à ces petites villes en moyens financiers, techniques et humains. Aujourd'hui, 1 600 communes sont labellisées. C'est le cas de Diemeringen, Drulingen et Sarre-Union.

Dans le cadre de ce dispositif, une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) permet d'établir une feuille de route sur les actions à mener à court, moyen et long terme mais également de bénéficier d'outils juridiques spécifiques pour la redynamisation des bourgs-centres notamment en termes d'habitat et de commerce.



Marc Séné, maire de Sarre-Union, aux côtés de Madame Josiane Chevalier, Préfète de la Région Grand Est et Préfète du Bas-Rhin lors de la signature de la convention.

du territoire, conforter la qualité de vie et reconquérir l'habitat vacant en centralité.

Les enjeux pour la commune de Sarre-Union

De nombreux enjeux touchent les centres anciens de Sarre-Union (Bouquenom et la Villeneuve), tant au niveau de l'habitat que du commerce et des espaces publics.

La démarche « Petites Villes de Demain » permet d'activer des leviers pour trouver des solutions et apporter un meilleur cadre de vie.

Voici quelques initiatives en réflexion :

- Faciliter les synergies entre le cœur historique et les équipements publics,
- Renforcer l'événementiel et l'image touristique,
- Créer des espaces de détente et de loisirs en cœur de bourg : redonner sens à l'aménagement de la « plage », à proximité de la Sarre,
- Valoriser le patrimoine architectural,
- Améliorer la qualité des logements en centre ancien : la création d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU).

Au total, 16 actions ont été projetées par la commune à court, moyen et long terme et 10 actions sont jugées prioritaires.

L'objectif est de rendre plus visible les actions de revitalisation menées au quotidien par la ville de Sarre-Union et ses partenaires.

Renforcer l'activité commerciale

L'enjeu communal principal pour Sarre-Union sera d'asseoir son rayonnement à l'échelle communautaire en s'appuyant sur la diversité de son offre de service.

Sarre-Union s'affirmant comme un pôle référent pour les principaux équipements publics (éducatifs, culturels et de loisirs), l'objectif sera de renforcer une vocation plus fragile à savoir son activité commerciale.

Des actions concrètes de valorisation

- Exploiter la plage comme espace de tourisme et de loisirs autant pour les touristes que pour les habitants en y proposant une activité estivale de balades en barques à fond plat sur la Sarre, de Sarre-Union à Sarrewerden.

Le projet permet à la ville de réinvestir le site de l'ancienne « plage de Sarre-Union » pour en faire un véritable espace de flânerie et de convivialité aussi bien pour les habitants que pour les touristes.

L'objectif est d'exploiter les berges de la Sarre comme un espace de tourisme et de loisirs, avec la promotion d'une activité de tourisme fluvial en barque, avec l'installation de mobilier urbain, d'un sentier ludique et pédagogique autour de la flore, de la faune et du patrimoine local.

En proximité directe du site Natura 2000 de la "Honau", le projet répond aussi à un objectif de médiation autour de l'environnement.

Ce projet est aussi une réponse à la prise en compte du réchauffement climatique et aux enjeux de transition écologique en rendant accessible aux habitants un îlot de fraîcheur et un espace de respiration en cœur de bourg.



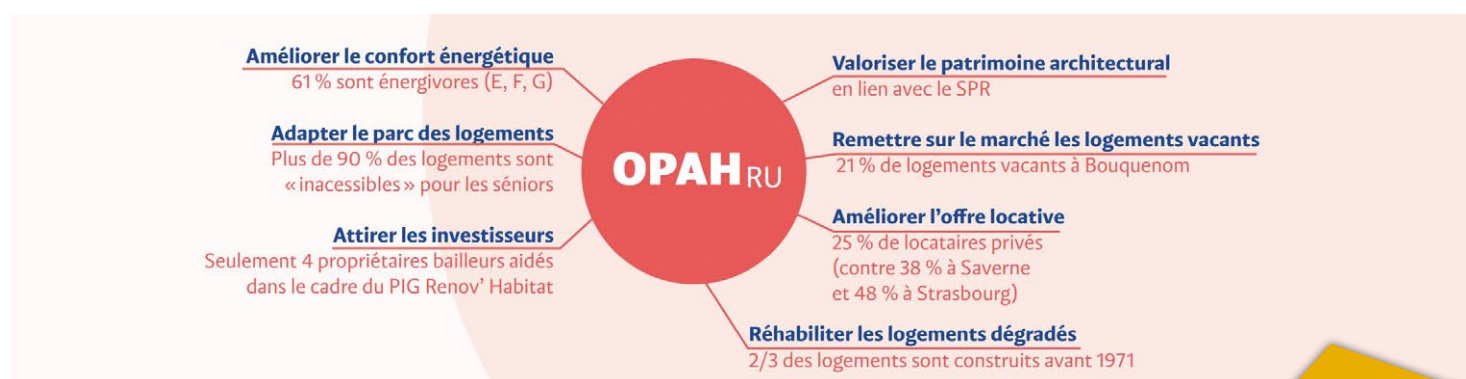
- Proposer des outils financiers et opérationnels pour la rénovation du parc immobilier privé en menant notamment une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).



La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue et la ville de Sarre-Union mettront en place dès 2024, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), afin de proposer à l'ensemble des propriétaires des solutions adaptées et attractives pour rénover leur patrimoine immobilier, qu'il s'agisse de propriétaires occupants ou de propriétaires bailleurs.

Cette opération a pour but de réduire la vacance structurelle, lutter contre l'habitat indigne et préserver le patrimoine du centre ancien de Sarre-Union.

Ce programme porte sur les deux centres anciens, à savoir Bouquenom et la Villeneuve. En parallèle, la ville de Sarre-Union a lancé une démarche de valorisation du patrimoine, appelée « Site Patrimonial Remarquable » (voir page 9).



Le Marché des Saveurs



Le Marché des Saveurs a lieu chaque 3^e vendredi du mois sur la place de République de 16h à 20h.

L'édition 2023 du Marché des Saveurs de Sarre-Union a débuté au mois d'avril dernier.

Son originalité réside tant dans la diversité des produits proposés que dans l'aspect ludique dans lequel il est organisé.

Cette année, des exposants ont rejoint l'aventure pour vous proposer de nombreux produits du terroir mais aussi de la décoration, des bijoux, de la librairie...

Afin de renouer avec ces moments de partage intergénérationnel, la municipalité a fait le choix de porter ce projet en partenariat avec les exposants historiques du Marché des Saveurs ainsi qu'avec de nouveaux artisans et commerçants désireux de participer à l'aventure.



Une animation musicale a lieu sur place ainsi que la possibilité de se restaurer dans un esprit festif et de rassemblement pour le bien vivre ensemble de notre cité.

Les prochaines dates du marché des saveurs sont :

- le vendredi 21 juillet 2023
- le vendredi 18 août 2023
- le vendredi 15 septembre 2023
- le vendredi 20 octobre 2023

Avis d'enquête publique relative au site patrimonial remarquable

Il sera procédé, sur la commune de Sarre-Union, à une enquête publique relative à la création d'un site patrimonial remarquable, du mardi 4 juillet 2023 au mardi 8 août 2023 inclus, soit pour une durée de 36 jours.

Le siège de l'enquête est la mairie de Sarre-Union. La décision susceptible d'intervenir au terme de l'enquête est un arrêté préfectoral portant création d'un site patrimonial remarquable après avis du conseil municipal.

Dans le cas contraire, la création d'un site patrimonial remarquable sera approuvée par décret en conseil d'État, après avis de la commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

Le président du tribunal administratif de Strasbourg a désigné monsieur **Alexandre GARDEA**, ancien chef de clinique des hôpitaux de Strasbourg, en qualité de commissaire enquêteur.

Il siègera à la mairie de Sarre-Union et visera toutes les pièces du dossier d'enquête. Il est autorisé à utiliser son véhicule personnel pour l'accomplissement de sa mission.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête pourra être consulté par le public de la manière suivante :

- Sur support papier, en mairie de Sarre-Union,
- Sur un poste informatique dédié en mairie de Sarre-Union,
- Sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions selon les modalités suivantes :

I- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, à la mairie de Sarre-Union. Le registre d'enquête est coté, paraphé, clos et signé par le commissaire-enquêteur ;

II - par voie postale : A l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Sarre-Union ;

III - par voie électronique : Sur l'adresse mail dédiée : pref-enquetes-publiques@bas-rhin.gouv.fr, en mentionnant comme objet : « Enquête publique du SPR de Sarre-Union ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ou reçues par le commissaire enquêteur pendant les permanences prévues à l'article 6 ci-après sont consultables au siège de l'enquête fixé à l'article 1.

Les observations et propositions transmises par le public au commissaire enquêteur sur l'adresse électronique dédiée seront accessibles et consultables sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin à la même adresse que celle mentionnée à l'article 4.

Les observations et propositions du public doivent être déposées par tous moyens précités avant la clôture de l'enquête.

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public peut contacter monsieur **Sandu HANGAN**, architecte des bâtiments de France, par courrier à son attention à l'adresse suivante : Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est – Unité départementale des affaires culturelles du Bas-Rhin-Palais du Rhin - 2 place de la République – 67000 STRASBOURG, ou bien à l'adresse électronique suivante : sandu.hangan@culture.gouv.fr.

À l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établit un rapport relatant le déroulement de l'enquête. Il transmet au préfet dans un délai d'un mois l'ensemble du dossier ainsi que son avis et ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables à la création du site patrimonial remarquable, ainsi que du périmètre délimité des abords.

Pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions relatives à l'utilité publique du projet sur support papier en mairie de Sarre-Union et à la préfecture du Bas-Rhin (bureau n°108), et par voie dématérialisée sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin, cité ci-dessus.



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

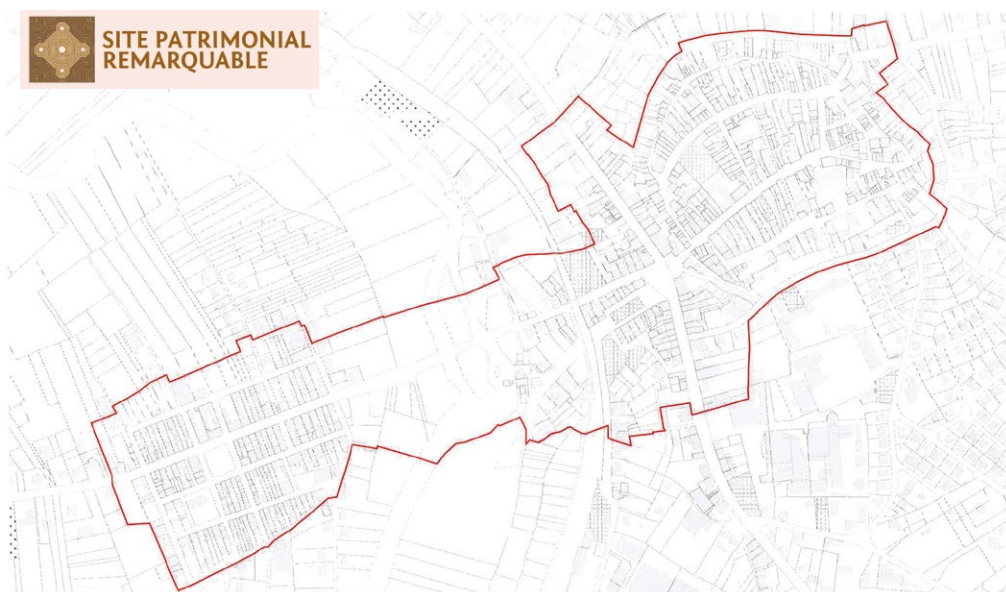
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Sarre-Union pour recevoir ses observations et propositions aux jours et heures suivants :

- **Mardi, 11 juillet 2023 de 9h30 à 12h30.**
- **Mardi, 8 août 2023 de 9h30 à 12h30.**



**SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**



Conduite d'étude :
Atelier d'Architecture JCBA
JC BILIA, Architecte du Patrimoine
Section Urbaine
Gabriel Milochau Paysage

Commune de Sarre-Union :

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

A Sarre-Union, le
M. MARC SEHLE, le Maire

Echelle 1 : 2 500



Les règles de bon voisinage

Dans un appartement ou une maison, pour vivre en bon voisinage, quelques règles doivent être respectées. Certaines, toutes simples, découlent d'un savoir-vivre logique, tandis que d'autres font l'objet d'une réglementation particulière.

Les nuisances sonores

Pour la tranquillité et la santé des habitants et du voisinage, tout bruit causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution à l'intérieur ou à l'extérieur de toute habitation ou dépendance est interdit.

Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, **vos bruits de bricolage ou de jardinage avec des appareils bruyants** (tronçonneuse, perceuse, tondeuse, etc.) **ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**

Aucune activité bruyante n'est tolérée les dimanches et jours fériés.

L'utilisation d'appareils audiovisuels et d'instruments de musique doit également faire l'objet d'un usage respectueux des règles élémentaires de bon voisinage. En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne ou nocturne.

Les animaux

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques sur la voie publique. Tout contrevenant est passible d'une contravention de 2^e classe, soit 35 €. **Les propriétaires de chiens sont tenus de les maintenir en laisse. Leurs propriétaires doivent ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics** sous peine d'une amende de 135 €.

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée (dans un logement, sur un balcon, dans un jardin...), un animal susceptible par son comportement de porter atteinte à la tranquillité publique. Aux promeneurs de chiens : pensez à ceux qui passent la tondeuse, débroussailleuse dans les espaces verts minés de déjections, ainsi qu'à tous piétons.

Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'égavage, déchets de jardin) **à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels est interdit.**

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers et peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen. Son accès étant limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchèterie.

Les horaires d'été de la déchèterie de Thal-Drulingen



	Du 1 ^{er} mars au 31 octobre
Lundi	13h à 17h45
Mardi	Fermé
Mercredi	7h30 à 8h30 (professionnels) / 8h30 à 11h45 et 13h à 16h45 (particuliers)
Jeudi	13h à 17h45
Vendredi	7h30 à 8h30 (professionnels) / 8h30 à 12h45 (particuliers)
Samedi	8h à 11h45 et de 13h à 16h45

Limites de propriétés, friches et trottoirs

Rappel de la réglementation :

- Les haies doivent être plantées au minimum à 50 cm des limites de la propriété et être taillées à l'aplomb du domaine public.
- Les haies mitoyennes ne doivent pas dépasser 2 mètres de haut.
- Les haies ou arbres de plus de 2 mètres de haut doivent se situer à plus de 2 mètres de la limite de la propriété.
- Les haies ou arbres ne doivent en aucun cas dépasser les limites de la propriété et doivent être entretenus et taillés à l'aplomb de la limite par le propriétaire.
- L'entretien régulier des trottoirs (propreté, désherbage, déneigement...) est à charge du propriétaire ou locataire sur toute la longueur de sa propriété.



Réouverture du parcours de santé



Le dépérissement des arbres causé par les sécheresses consécutives de ces dernières années a accentué le risque de chutes de branches.

La sécurité des utilisateurs n'étant plus assurée, le parcours a dû être fermé et interdit dès la fin de l'année 2021. Les coupes sanitaires des bois morts ont été nécessaires.

Le parcours a enfin pu être réouvert dès la fin avril 2023.

Il est toutefois rappelé que :

- À l'exception de l'exploitation forestière, le parcours est interdit à tous types de véhicules, motorisés ou non, y compris les deux-roues.
- Une vigilance accrue est préconisée en forêt en raison du risque de chutes de branches (possible dès 40 km/h de vent ou lors de rafales). L'accès y est interdit dès que le vent ou les rafales dépassent 70 km/h.
- Pour le respect de la chasse, toutes les autres activités sont interdites avant le lever du soleil et après le coucher du soleil. Il est également interdit de pénétrer dans les zones de chasse ou de battues signalées par des panneaux.

Les permanences des adjoints

Les permanences ont lieu tous les jeudis de 16h30 à 18h30, sur rendez-vous à la mairie au 03.88.01.14.74.

Il n'y aura cependant pas de permanences entre le 14 juillet et le 15 août 2023.





point-justice
informer, orienter, aider

Consultation juridique gratuite en mairie de Sarre-Union

Une consultation juridique gratuite assurée par un avocat, organisée en partenariat avec le Comité Départemental d'Accès au Droit, a lieu une fois par mois les lundis en mairie de Sarre-Union, uniquement sur rendez-vous (Tél. : 03.88.01.14.74) de 18 heures à 20 heures.

Accédez au droit près de chez vous



L'accès au droit, c'est quoi ?

Connaître ses droits et obligations, être en mesure de les exercer est un besoin essentiel pour chaque individu et un élément fondamental du pacte social.

Si l'adage selon lequel « nul n'est censé ignorer la loi » est couramment utilisé, la complexité du droit, son évolution rapide et son caractère spécialisé ne permettent pas toujours de le comprendre en détail. Si la loi réprime, elle a aussi pour objectif de protéger les citoyens dans une fonction de régulation des rapports sociaux.

Faciliter l'accès au droit de tous, notamment des personnes les plus fragiles, est un objectif permanent du ministère de la justice. L'accès au droit a été consacré par la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^e siècle comme composante du service public de la justice.

Les 101 conseils départementaux de l'accès aux droits (CDAD) et le Conseil d'accès au droit de Saint-Martin et Saint Barthélemy (CAD) du territoire national recensent, impulsent et coordonnent les actions pour l'accès au droit au bénéfice de tous.

Les partenaires qui animent des permanences de proximité au sein de points-justice sont au contact direct des usagers afin de répondre à leurs besoins dans tous les champs juridiques de la vie quotidienne (famille, travail, consommation, logement, etc.).

Découvrez l'application mobile justice.fr

Annoncée par le garde des Sceaux en janvier 2023, l'application mobile justice.fr vise à « simplifier la vie des justiciables pour les rapprocher de leur justice ».

Elle accompagne les citoyens dans leurs recherches d'information sur leurs droits et les oriente dans leurs démarches. Simple d'usage, elle permet de :

- Trouver un tribunal ou un point-justice à proximité ;
- S'informer sur ses droits et démarches grâce à des milliers de fiches thématiques issues de service-public.fr ;
- Calculer ses droits (aide juridictionnelle, pension alimentaire, saisie sur salaire) ;
- Appeler des numéros d'aide et d'orientation (30 39 – Accès au droit, 116 006 - aide aux victimes, 3039 - Violences femmes info...) ;



- Accéder aux annuaires des professionnels du droit : avocats, huissiers (aujourd'hui commissaires de justice), notaires et conciliateurs.

Cinéma de plein air : les films à l'affiche mois d'août en Alsace Bossue



Les projections débuteront à la tombée de la nuit (21h /21h15). Petite restauration sur place.

Vendredi 11 août à WALDHAMBACH derrière la salle communale : **Dumbo**.

Samedi 12 août à DRULINGEN devant l'école primaire : **Croc-Blanc**.

Dimanche 13 août à DIEMERINGEN au stade : **Le loup et le lion**.

Lundi 14 août à LORENTZEN à proximité de château : **École buissonnière**.

Mardi 15 août à DIEDENDORF au stade : **Mon voisin Totoro**.

Mercredi 16 août à HASKIRCHEN au camping : **Zäi zäi zäi zäi**.

Jeudi 17 août à HIRSCHLAND à l'ancien stade : **Le chêne**. Avant la projection, promenade autour des chênes Napoléoniens.

Vendredi 18 août à SIEWILLER à l'ancien stade : **Cruella**.

Samedi 19 août à KESKASTEL au camping : **La La Land**.

Dimanche 20 août à SARRE-UNION à l'aérodrome : **Top Gun Maverick**.

Aller à l'opéra au départ de Sarre-Union, c'est possible grâce à l'Opéra-Bus



L'Opéra-Bus est une formule d'abonnement proposée par l'Opéra National du Rhin.

Pour profiter pleinement d'une sortie à l'opéra, laissez-vous déposer aux portes du théâtre. L'Opéra National du Rhin fait son possible pour permettre au plus grand nombre de venir assister aux différentes représentations.

En place depuis quelques années maintenant, l'Opéra-Bus comprend, en plus d'une place pour les représentations, un trajet aller-retour en bus au départ de plusieurs communes et à destination de La Filature.

Passant dans plusieurs villes, ces bus permettent ainsi aux habitants qui ne peuvent se rendre seuls à l'opéra, d'y aller dans les meilleures conditions possibles.

Au départ de Sarre-Union, le bus traverse et s'arrête dans différentes communes : Sarre-Union (place Albert Schweitzer), Wasselonne (à l'église protestante), et enfin à l'opéra de Strasbourg.

Une programmation prometteuse.

Cette saison, l'Opéra-Bus permet de découvrir trois opéras et deux ballets.

- Dimanche 10 décembre, 15h - Chaplin (Ballet).
- Dimanche 11 février, 15h - Polifemo (Opéra).
- Dimanche 7 avril, 15h - On achève bien les chevaux (Ballet).
- Dimanche 28 avril, 15h - Guercœur (Opéra).
- Dimanche 16 juin, 17h - Norma (Opéra).

L'abonnement est possible jusqu'à fin septembre, souscription obligatoire. Prix unique forfaitaire : 250 €, transport inclus.

Renseignements et inscriptions auprès du délégué
Gérard BASTON au 06 36 13 04 83.

Le budget 2023 en quelques chiffres

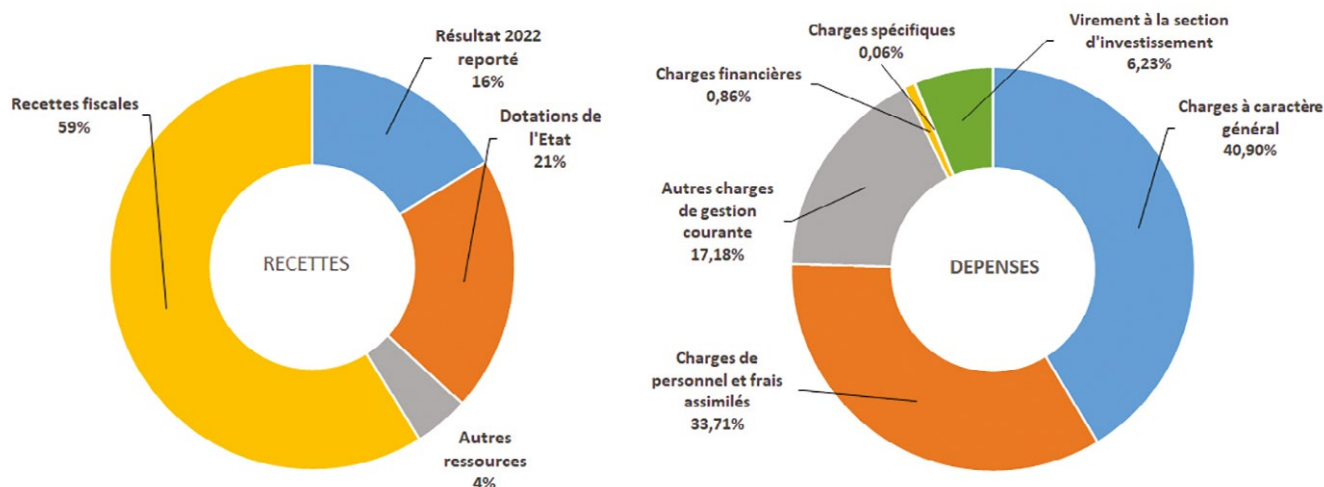
Le budget est l'acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise les recettes et dépenses de l'année. C'est un document annuel qui constitue la traduction des grands choix politiques de la commune.

Il est divisé en deux parties :

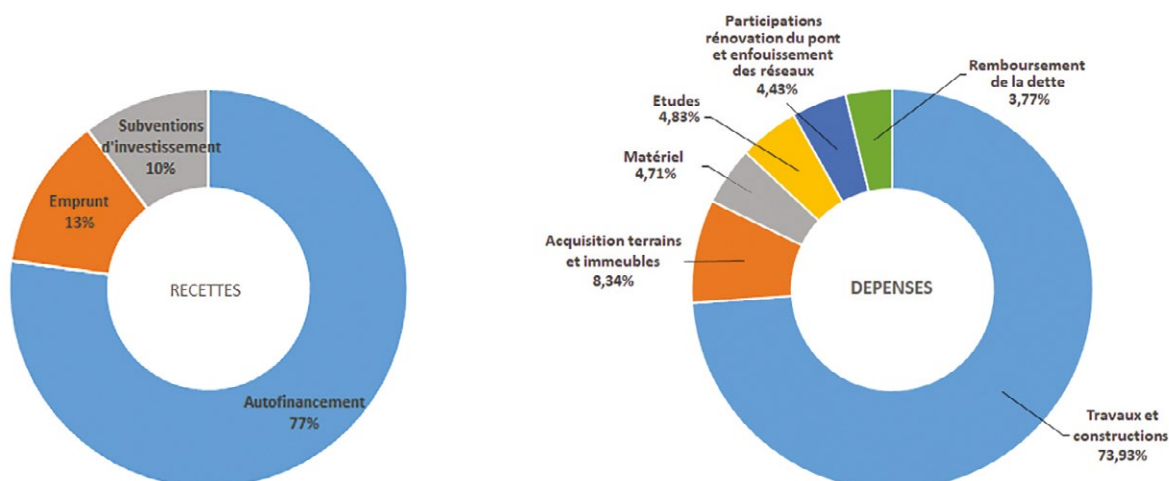
- La section de fonctionnement, qui permet d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie,
- Et la section d'investissement, pour mettre en œuvre les projets communaux.

Budget 2023 de la commune : 6,94 millions d'euros

Fonctionnement : 3 850 102 €



Investissement : 3 091 742 €



Les opérations suivantes sont prévues :

Les études liées à la **révision du Plan local d'urbanisme** et la **mise en place d'un Site patrimonial remarquable**, dont le périmètre est soumis à enquête publique jusqu'au 8 août inclus. **Montant inscrit en 2023 : 149 300 €.**

La **réfection de la route de Schopperten** a fait l'objet d'un appel d'offres au mois de juin 2023. Il devrait être attribué et notifié prochainement à l'entreprise lauréate. **Montant inscrit en 2023 : 895 000 €.**

La **toiture du Temple Réformé** a fait l'objet d'un permis de construire. Le marché paraîtra prochainement. **Montant inscrit en 2023 : 150 000 €.**

Isolation des combles perdus et non aménagés : les travaux ont débuté

Des travaux d'isolation de combles ont débuté le lundi 3 juillet à l'hôtel de ville de Sarre-Union. Cette opération s'inscrit dans un vaste plan d'économie d'énergie à l'échelle des 118 communes du PETR.

L'objectif est de diminuer de 30% les déperditions d'énergie qui ont principalement lieu par le toit. Ces travaux permettent de réaliser de 15 à 20% d'économie sur la facture annuelle de chauffage (source ADEME).

À cette fin, la commune de Sarre-Union avait sollicité la société COSI Habitat de Sarreguemines pour le diagnostic technique de 25 bâtiments communaux.

À l'issue de cette étude, **ce sont 14 bâtiments communaux qui sont concernés par des travaux d'isolation de combles** : la mairie, le groupe scolaire, l'hôtel des finances ou l'unité de vie notamment. **Des bâtiments communaux résidentiels sont également concernés avec à terme un avantage indéniable pour les locataires en terme d'économie de chauffage.**



La technique utilisée est celle de laine de verre ou laine de roche soufflée mécaniquement. Outre une mise en place rapide (+ ou - 1h pour 100 m²), elle assure une isolation homogène et performante sur une très longue durée (+ de 20 ans).

Travaux

Un avantage pour tous les habitants du Pays de Saverne Plaine et Plateau

Cette opération s'adresse également aux particuliers du Pays de Saverne Plaine et Plateau (qui regroupe les Communautés de Communes de l'Alsace Bossue, du Pays de Saverne et de Hanau - La Petite Pierre) qui peuvent effectuer ces travaux et bénéficier d'aides conséquentes pour isoler leurs combles non aménagés.

« Le reste à charge pour les particuliers est de 7,81 € TTC/m² pour la laine de roche et la laine de verre, et de 13,31 € TTC/m² pour la ouate de cellulose, hors travaux induits. » explique Olivier Barrimbordes, directeur général de COSI Habitat en précisant que « l'opération ne provoque aucune nuisance particulière ».

L'entreprise, n'effectue aucun démarchage téléphonique. Les habitants intéressés sont invités à se rapprocher de la société COSI Habitat pour toutes demandes d'informations complémentaires.

ISOLER - RÉNOVER - VALORISER

COSI
HABITAT

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

☎ **03 54 88 33 11**

Mail : contact@cosi-habitat.fr

Siège : SARREGUEMINES

Sécurisation du pont de la Sarre



Un garde-corps sécurise désormais le pont de la Sarre

Le pont qui enjambe la Sarre et permet de relier la Villeneuve au centre-bourg a eu droit il y a un peu plus d'un an à une cure de jouvence. La route avait été rétrécie d'une vingtaine de centimètres afin d'élargir le trottoir et d'assurer une traversée piétonne plus aisée.

Afin de garantir aux usagers un maximum de sécurité, la municipalité a entrepris des travaux d'installation d'un garde-corps sur l'un des côtés du pont.

Esthétique et fonctionnel, il a été réalisé en acier par une entreprise de la localité. Entièrement financé par la commune, il assure désormais aux nombreux piétons une traversée sereine, particulièrement aux familles ou enfants qui l'empruntent régulièrement à l'aller et au retour de l'école.

Groupement d'Intérêts Culturels

Un franc succès pour la 4^e édition du Festival « La Bosse en jeux »

La presse locale a unanimement salué le festival du jeu organisé du 21 au 23 avril 2023 au complexe de la Corderie. « Une bonne tranche d'amusement » pour les DNA, et « Un festival hors norme » pour le Républicain Lorrain.

Environ 300 jeux en tout genre et pour tout public étaient mis à disposition des 1 800 visiteurs venus sur les trois jours de festival.

Dès l'ouverture des portes, un flot ininterrompu de visiteurs, souvent venus en famille ou entre amis de Sarre-Union et de la proche région mais aussi du Grand Est (Sarrebourg, Phalsbourg, Strasbourg, Metz, Lunéville, Thionville, les Vosges et le Haut-Rhin), prouve l'intérêt de ce festival pour tous les adeptes du jeu.

Tous y ont trouvé leur contentement à travers plusieurs espaces dédiés : jeux de société pour les enfants, pour les adultes, jeux experts, jeux vidéo, jeux de construction, jeux de rôle et parcours de motricité pour les tout-petits.

Les 2000 m² du complexe de la Corderie ont été littéralement pris d'assaut durant ces 3 jours. Une équipe de 150 bénévoles a orienté et guidé les visiteurs et a répondu aux besoins logistiques et de restauration. Le GIC est d'ores et déjà prêt à relever le défi l'année prochaine.

L'Art sous les Tilleuls : « Un été gourmand »

En attendant, le prochain grand événement sera la 6^e édition de « L'Art sous les Tilleuls » qui aura lieu les 11 et 12 juillet prochains sur la place des Tilleuls (sur inscription).

De nombreux artistes professionnels et amateurs se feront



Contact :

• Groupement d'Intérêts Culturels (G.I.C.)
Jeanine WEBER - Présidente

Tél : 03 88 00 33 03

Mél : gic67@orange.fr

Permanences :

les lundis, mardis et jeudis
de 14h à 17h.

<https://www.gic67.fr>



Une fresque en LEGO® de près de 41000 pièces a été réalisée par les visiteurs.



Avec un total de 1800 visiteurs, le record d'affluence a été battu lors de l'édition 2023 du Festival « La Bosse en Jeux ».

un plaisir d'initier les participants à différentes techniques autour du thème « Un été gourmand ».

L'occasion pour petits et grands de découvrir des techniques artistiques, d'explorer, de jouer et de partager. Le programme détaillé est consultable sur le site Internet du GIC.

Revivez La Bosse en Jeux en vidéo sur le site Internet de la ville, rubrique WEB-TV et sur la chaîne YouTube « Ville de Sarre-Union ».

Association des apiculteurs de Sarre-Union et environs

Les cours vont bon train au rucher-école



Une dizaine de jeunes et moins jeunes intéressés par le monde passionnant des hyménoptères se sont joints aux plus anciens pour apprendre la manipulation des abeilles et la conduite d'une colonie.

La saison apicole a pris du retard cette année, à cause d'une météo capricieuse durant le mois d'avril avec beaucoup de gelées matinales et du froid persistant.

Au rucher-école les cours vont bon train mais, encore en raison de la météo, il a fallu en annuler certains et parfois les reporter dans l'après-midi.

Les abeilles, nous en avons besoin. Certains l'ignorent toujours et continuent de ravager la nature en détruisant fleurs, haies et arbres.

Contact :

• Jean-Claude SCHMITT – Président
Tél : 03 88 00 83 51
Mél : jcl.schmitt@wanadoo.fr

Bocksbrünne Théâtre : 10 ans déjà !



Pour ses 10 ans, le Bocksbrünne Théâtre prépare une pièce en un acte qui s'annonce d'ores et déjà épique !

Déjà 10 ans ! Eh oui, le Bockbrünne Théâtre fête cette année 2023 les 10 ans de sa jeune existence. Que de chemin parcouru ! Nous avons vécu et partagé ensemble de nombreuses aventures très rocambolesques.

Petit flash-back. Enfant de Sarre-Union, je faisais partie du club de basket et cela nous permettait aussi de participer à l'organisation des représentations théâtrales du mois de novembre. En regardant avec beaucoup d'envie cette troupe évoluer et donner du bonheur aux spectateurs, je me disais : « Quand je serai grande je ferai du théâtre ! ». Cela fut effectivement le cas et cela fait 33 ans... Déjà !

Les années passant, la troupe de Sarre-Union s'est séparée. Un beau jour, lors d'une représentation dans un village, je croise Marc Séné, le maire de Sarre-Union. Il me glisse qu'il aimerait tant que le théâtre alsacien renaisse à Bouquenom. D'abord réticente, je lui ai répondu : « Nul n'est prophète en son pays ». Finalement, il a réussi à me convaincre de monter une nouvelle troupe. Ainsi est né l'association du Bocksbrünne Théâtre. Un grand merci à lui !

Au fil des années et des pièces, notre association s'est agrandie. Nous éprouvons toujours autant de plaisir à donner de notre temps et à nous retrouver aux répétitions. Les rires et applaudissements de notre public, de plus en plus nombreux, sont pour nous tous acteurs et bénévoles, la plus belle des récompenses.

À ce jour nous comptons plus de 45 membres et chacun d'entre nous est important car il apporte sa pierre à l'édifice. Merci à tous ! Dans nos têtes, plein de projets et de surprises que nous partagerons ultérieurement avec vous. Longue vie au Bocksbrünne Théâtre !

Valérie Schoenacker

Pitch de la nouvelle pièce

Rien ne va plus pour Corinne, une mère de famille au chômage. Elle élève seule Tonio son rejeton de 25 ans qui se laisse vivre et passe son temps avec ses « potes » aux jeux vidéo.

Corinne voit les factures impayées s'accumuler et comme si cela ne suffisait pas, voilà que le propriétaire de son logement lui réclame des loyers impayés. Divine surprise : dans le nombreux courrier du jour figure une lettre de Pôle Emploi. Ouille une offre d'emploi ! Et pour qui donc ?...

Les représentations du Bocksbrünne Théâtre auront lieu à la salle de spectacle les samedis 04, 11, 18 et 25 novembre 2023 à 20h, et le dimanche 26 novembre 2023 à 14h30.

Contact :

• Valérie SCHOENACKER, présidente
Tél : 06 87 23 27 38 - Mél : theatre.alsacien.su@gmail.com
Site Web : <https://sarreunion.wixsite.com/theatre>
Facebook : Le Bocksbrünne Théâtre

Association Arizona : un très beau spectacle de fin d'année

Les danseurs et danseuses ont présenté un spectacle de fin d'année haut en couleur le 3 juin 2023 témoignant des progrès accomplis.

Les cours de danse sont dispensés tous les samedis à la Corderie, salle n°3. Les différents groupes s'entraînent entre 9h30 et 18h, selon la répartition par tranche d'âge.

Cinq animatrices encadrent neuf groupes d'une tranche d'âge de 6 à 30 ans. Les cours de danse fitness adultes et ados sont dispensés tous les mercredis soirs de 20h à 21h en salle 1 et animés par Murielle.

Contact :

• Pascale FROMAGEAT - Présidente
Tél : 06 77 91 59 64 (par SMS uniquement)
Mél : arizona.danse@gmail.com
Facebook : Association Arizona Sarre-Union



Lors du spectacle de danse présenté le 3 juin dernier à la Corderie autour du thème « Globe-trotter », le public a été conquis par la prestation très moderne des danseuses et danseurs, les costumes et la scénographie toujours très recherchée.

Des musiciens de la Philharmonie sous l'Arc de Triomphe

La Philharmonie a débuté la nouvelle année à la salle de spectacle avec son traditionnel concert d'hiver sous la direction de Claude Winstein, rehaussé par la prestation remarquée des Saxs'Union.

Le concert de la fête des Mères a quant à lui été donné au début du mois de juin avec la participation de l'Entente Musicale de Keskastel et la Musique Municipale de Sarralbe. En parallèle des concerts, la Philharmonie participe aux cérémonies patriotiques avec un répertoire de musique militaire.

Le 8 mai dernier, cinq musiciens de la Philharmonie ont eu le plaisir et l'honneur d'accompagner la Musique Municipale de Sarralbe à Paris pour jouer sous l'Arc de Triomphe et participer à la cérémonie du ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Avant la prestation sous le célèbre monument parisien, les musiciens ont pu se balader sur le Champ de Mars et autour de la Tour Eiffel. L'ensemble a ensuite été reçu à l'École Militaire pour une réception donnée par le député de la Moselle, Vincent Seitzinger.

A 18h, sous la direction de Frédéric Karpow, les musiciens alsaciens et lorrains réunis pour l'occasion sous le nom de « Musique de la Sarre et de l'Albe », ont fait résonner la Marseillaise et les marches militaires « Alsace et Lorraine », et « Sambre et Meuse » sous l'Arc de Triomphe.

La marche de la 2^e DB a été jouée pas moins de trois fois à l'occasion du 80^e anniversaire de la création de la Division des Blindés du Maréchal Leclerc. Les sonneries étaient quant à elles assurées par la Garde Républicaine.

A la fin de la cérémonie, un général maître de la cérémonie a félicité les musiciens et leur a glissé : « Rendez-vous le 14 juillet sur les Champs-Élysées ! ».

Pour certains musiciens de Bouquenom, il s'agissait de la deuxième prestation sous le monument parisien mais avec toujours autant d'émotion que la première fois. En effet, des musiciens de Sarre-Union s'y sont déjà produits en 2019 avec la Musique Municipale de Sarralbe à l'occasion du ravivage de la flamme et du centenaire du retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Ne dit-on pas, jamais deux sans trois ?

Revivez le concert d'hiver en vidéo sur le site Internet de la ville, rubrique WEB-TV et sur la chaîne YouTube « Ville de Sarre-Union ».

Contact :

- Orchestre de la Philharmonie et Saxs'Union
- Louise JUNG, membre du Comité
Tél : 06 71 61 18 55



Les musiciens de la Philharmonie de Sarre-Union et le président de la Musique Municipale de Sarralbe, Valentin François, lors de la cérémonie du ravivage de la flamme du tombeau du Soldat inconnu le 8 mai 2023.

L'UNIAT vous aide et vous accompagne



L'association de tous les
Assurés sociaux

L'UNIAT est une association très utile qui vient en aide à toutes les personnes dans le domaine social, notamment la retraite, l'invalidité, le handicap, les accidents du travail et maladies professionnelles, le veuvage, les impôts, l'aide-ménagère, etc.

Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire d'être invalide pour être adhérent à l'UNIAT. Chaque personne peut adhérer à l'UNIAT quel que soit son âge, sa situation ou son domicile.



Dans les locaux de l'UNIAT, à Sarreguemines.

Contact :

- Béatrice BRAUN - Présidente de la section de Sarre-Union.
- Tél : 03 88 00 26 59
<https://www.uniat.fr>

Le Club Vosgien de Sarre-Union continue sa marche en avant !

Eric Lantz, président du Club Vosgien (CV) local depuis dix-huit ans vient de laisser sa place à Didier Schmidt.

Grâce à l'investissement sans relâche d'Eric, le club a réussi à perdurer jusqu'à ce jour. Le CV lui en est reconnaissant.

Les 17 sentiers du CV de Sarre-Union se repartissent sur 205 km entre Siltzheim et Goerlingen, entre Domfessel et Altwiller.

Si le club compte actuellement une centaine de membres, l'objectif premier est de donner un nouveau souffle en diversifiant ses activités et en rajeunissant la moyenne d'âge.

Le club souhaite également élargir ses activités et fait appel à toutes les initiatives qui permettront un nouveau souffle.

Quelques idées émergent déjà. Parmi ces dernières, des initiations aux courses d'orientation, à la marche nordique, des sorties VTT, mais également des rapprochements avec les CV voisins, les associations locales et l'ouverture vers les écoles.

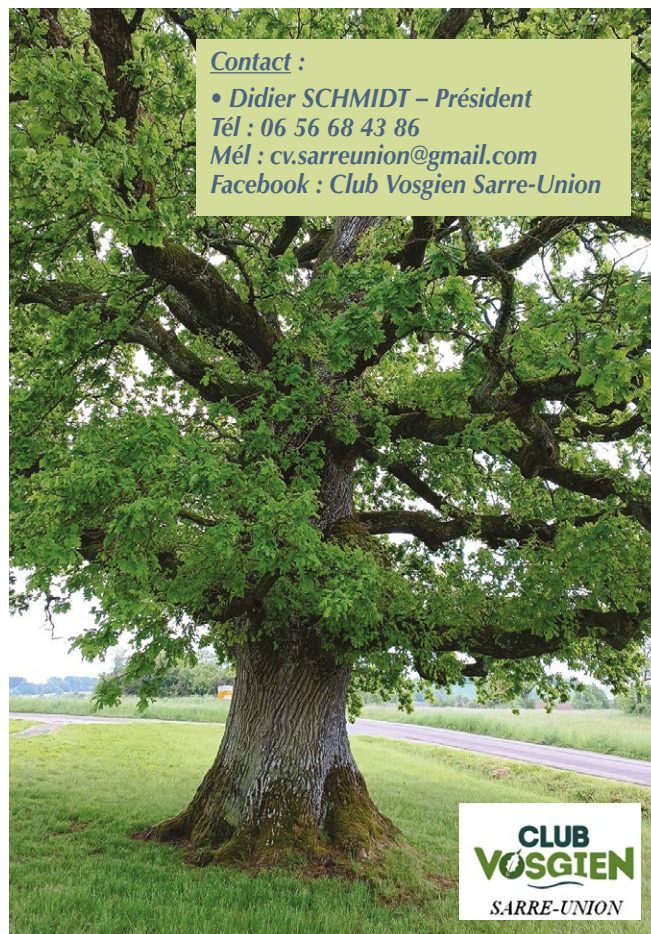
Des sorties à la journée ou les week-ends sont envisagées dès septembre. Des randonnées sur quelques jours sont imaginées : le sentier des sources des deux Sarre du Donon à Konz (Trèves) où la Sarre se jette dans la Moselle.

Devenir membre permet de pouvoir participer aux activités dans une atmosphère sympathique et conviviale, mais aussi de bénéficier d'une assurance pour la pratique de nos activités. Elle est valable aussi pour toutes les sorties personnelles et donne des avantages divers auprès de quelques enseignes spécialisées dans le sport.

À l'heure de l'omniprésence des écrans, où l'on se renferme sur soi, où tout doit aller (trop) vite, rien n'est plus simple que d'enfiler une paire de chaussures et de se laisser aller

sur les sentiers du Club Vosgien de Sarre-Union.

La randonnée s'appuie sur les valeurs fondamentales que sont le bien-être physique, l'authenticité, le respect, le partage, la nature.



Contact :

• **Didier SCHMIDT** – Président
Tél : 06 56 68 43 86
Mél : cv.sarreunion@gmail.com
Facebook : Club Vosgien Sarre-Union

**CLUB
VOSGIEN**
SARRE-UNION

Judo-club : succès du tournoi Poussins et Mini-poussins

Pour une première, ce tournoi fut une réussite totale. Les éducateurs du club ont constaté à l'unanimité la combativité des quelque 160 très jeunes judokates et judokas présents.

Pour participer à une compétition, tout judoka doit compter deux années de licence ce qui représente quelques séances d'entraînement.

Les éducateurs des nombreux clubs présents issus du Bas-Rhin et de la proche Moselle étaient tous séduits par la bonne organisation de la journée. Tous étaient favorables à la reconduction d'un tel tournoi tous les ans.

Les enfants étaient repartis en poules de quatre combattants ce qui a permis à chacun de combattre trois fois. Tous ont eu droit à une place sur le podium et à une magnifique médaille.

Contact :

• **Emile KORN** - Président.
6 rue Altmatt - 67260 Sarre-Union
Tél : 03 88 00 28 26 ou 06 38 26 03 98
Mél : emile.korn@orange.fr

L'ensemble du club remercie la municipalité de Sarre-Union ainsi que les artisans et commerçants qui nous ont soutenus.

Revivez cet événement en vidéo sur le site Internet de la ville, rubrique WEB-TV et sur la chaîne YouTube « Ville de Sarre-Union ».



Le tournoi a réuni pas moins de 160 jeunes compétiteurs de toute la région à la corderie.
Une journée mémorable pour les jeunes judokas !

Espace Culturel du Temple : une riche saison culturelle

L'année 2023 a débuté avec le concert de l'ensemble de clarinettes Souffle d'Ebène qui a emmené le public dans les palais viennois au rythme des valse de la famille Strauss. Au mois de février, de la musique ancienne a résonné dans les murs du Temple Réformé avec l'ensemble Hortus Musicalis, tandis qu'en avril, une conférence de Marie-Pierre Gantzer était consacrée à la peinture de paysages au 19^e siècle.

Au mois de mai, le Trio Inima invitait à un voyage musical dans les pays de l'Est aux sons de flûtes et percussions traditionnelles roumaines, tandis qu'en juin Paul Nusslein a proposé une très intéressante conférence sur le thème de l'archéologie.

En fin d'année le public pourra profiter d'une conférence de Véronique Brumm-Schaich sur l'univers de René Lalique ou écouter les douces voix de l'ensemble vocal féminin Vox Fémina. Le dimanche 3 décembre, venez nombreux profiter du petit marché de Noël afin de trouver un cadeau original et local à glisser sous le sapin. À quelques jours de Noël, nous accueillerons Trecanum, un ensemble de chant grégorien qui conclura en beauté la saison culturelle.

L'Espace Culturel du Temple c'est aussi des voyages à la journée ou sur plusieurs jours en France ou à l'étranger. En



Lors du concert le l'ensemble Hortus Musicalis, le 11 février 2023

août, les membres partiront quelques jours dans le Berry sur les traces de Jacques Cœur.

L'Espace Culturel du Temple, c'est enfin un centre de généalogie ouvert tous les mardis de 14h à 17h. Une équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous conseiller dans vos recherches généalogiques. Le centre de généalogie publie régulièrement des ouvrages sur les familles des villages d'Alsace Bossue. Leur prochaine parution sera consacrée aux familles de Waldhambach et Weisingen.

Concerts, conférences, voyages, recherches généalogiques... la culture sous différentes formes à consommer sans modération !

Contact :

• Louise JUNG - Présidente

Tél : 06 71 61 18 55 - Mél : jung.louise@orange.fr

Les U15 de Sarre-Union à Béziers pour un tournoi

Un tournoi, mais pas que ! Ce fut avant tout un projet, celui de jouer au football pendant un week-end tout en partageant des moments de plaisir entre copains, sur la plage, dans l'immense complexe aquatique du camping ou autour d'une table avec vue sur la mer.

Ce projet qui s'est concrétisé grâce à l'implication des jeunes et de leurs parents lors d'une vente de galettes et de biscuits de Noël, ou encore d'une opération d'ensachage dans un supermarché local.

Ces actions ont été menées pour récolter de l'argent afin de faire baisser le prix demandé aux familles pour le séjour, financer la location de la deuxième camionnette (la première a été prêtée par le club), payer l'essence, les péages, les dépenses des joueurs sur place (repas, glaces, billets d'entrée

au match...). Les quatorze joueurs de l'équipe – même Jules Brosi, blessé à l'épaule la semaine précédant le départ et qui pensait que ça ne valait pas la peine de venir s'il ne pouvait ni jouer ni se baigner – ont partagé des victoires, des défaites et des moments forts. Ils ont terminé 14^{es} du classement sur 24, après avoir affronté des équipes de niveau parfois bien supérieur (R2).

Le samedi, en fin de journée, le groupe a repris la route direction Montpellier pour aller voir un match de Ligue 1 opposant Montpellier à Nice (2-3). Ils ont profité, à leur grande surprise, d'un extraordinaire feu d'artifice.

Deux couleurs enfin, le bleu et le blanc, celles des tee-shirts financés par la municipalité de Sarre-Union pour les joueurs et les accompagnateurs afin de représenter la ville et leur club de football. Merci à la municipalité et aux personnes qui se sont occupées de les faire fabriquer. Merci enfin à toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, elles se reconnaîtront.



Stephen Amegee, Kylian Bleichner (gardien), Jules Brosi, Romain Doneyer, Noham Druelle, David Emanuele, Ilan Gungor, Mathias Jungker, Ryan Khiribi, Kylian Laffitte, Naël Mahraoui (capitaine), Yoan Nonnenmacher, Baptiste Roth et Lucas Schmitt.



L'année sportive s'achève sur un beau parcours. Une page se tourne. Les jeunes savent qu'ils ne se verront peut-être plus. Certains restent, d'autres changent de club... mais le football restera toujours pour eux une passion.

Contact :

• Charles HAMM - Président

<https://ussu.footeo.com/>

École de Musique et de Danse



Adélaïde et sa professeure Laurence Deutsch.

Au cours de la saison musicale qui vient de s'achever, les élèves et professeurs ont pu enfin se produire pour les auditions et concerts, au plus grand plaisir des parents ! Les examens et évaluations du mois de juin ont refait leur apparition. Ce passage obligé est nécessaire à la progression de nos musiciens en herbe.

Un autre évènement notable était le concert de la classe de chant qui s'est déroulé le jeudi 6 juillet à 20h dans la salle de spectacle du Centre socio-culturel autour du thème « Une soirée à l'opéra ». Au programme de la première partie figuraient de grands classiques de l'opéra (Carmen de Bizet, le duo des fleurs de Lakmé, Libiamo de la Traviata...) tandis que la seconde partie était destinée aux comédies musicales en revisitant West Side Story et Sister Act.

Après la pause estivale, nous vous donnons rendez-vous à la rentrée avec la journée « portes ouvertes » de l'École de Musique prévue le samedi 9 septembre de 14h à 16h. Les cours reprendront à partir du lundi 11 septembre.

Au cours du mois de septembre vous pourrez également prendre un cours d'essai gratuitement afin de faire plus ample connaissance avec nos différents professeurs. Bel été à tous !

Un 1^{er} prix pour Ezer Pira

Le dimanche 12 mars, lors du concours « Perku en herbe » du conservatoire de Nancy, l'un de nos élèves, Ezer Pira, a remporté le 1^{er} prix.

À 10 ans, il est en 2^e année dans la classe de percussions de Noémie Schaeffer. Une douzaine de candidats s'étaient présentés dans sa catégorie mais malgré le stress, Ezer n'a pas perdu son sang-froid devant le jury. Un grand BRAVO à lui !



Contact :

• Estelle GROSSE - Directrice
1 rue de l'école 67260 Sarre-Union
Tél. : 03 88 00 36 97 - 06 08 36 42 55
Mél : ecmusdans@orange.fr

Le Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue recrute !

Le Chœur d'Hommes d'Alsace Bossue (CHAB) a donné un concert le dimanche 25 juin 2023 à Harskirchen et a participé au concert de Waldhambach le 2 juillet. Le CHAB avait repris ses répétitions début septembre 2022 après un arrêt d'environ deux ans. Une majorité de choristes était de retour.

L'interruption de deux ans n'a pas été bénéfique pour le CHAB ni pour les autres chorales avec des pertes d'effectifs. Les recrutements récents ont vu des chanteurs arriver, suivre quelques répétitions puis repartir. Peu sont restés.

Cette fin de saison est marquée par un évènement majeur, celui du départ de la cheffe de chœur Evelyne Janes. En activité depuis septembre 2018, elle a su donner une impulsion particulière au groupe tant par

son expérience que par sa patience et sa gentillesse. Ce départ pose problème pour septembre 2023 car le CHAB n'a pas de remplaçant à ce jour. Des contacts avec plusieurs chefs de chœur potentiels ont eu lieu, mais rien n'est concrétisé.

Le CHAB remercie Evelyne pour avoir dirigé ce chœur et préparé des versions chantées de chaque chant pour les quatre pupitres afin que chacun puisse travailler avec un support musical chez lui.

Cet article sert aussi d'appel : si un lecteur passionné de chant et ayant les compétences pour prendre la direction d'une chorale désire assurer la relève du Chœur d'Hommes, il est invité à nous contacter.



En avril, les membres du CHAB et leurs conjointes se sont retrouvés au restaurant du Kirchberg pour une soirée conviviale.

Contact :

• Daniel NEUBAUER
Tél : 06 82 35 22 42
Mél : dneubauer@orange.fr
www.choeur-hommes-alsace-bossue.com



DÉCÈS :

- LOEW Frieda veuve CHRISTMANN26/11/2022
- CARVALHEIRO RODRIGUES Maria-Da-Luz
veuve KUSTER19/12/2022
- MARQUART Hilde veuve KUNTZ21/12/2022
- HAUSKNECHT Marguerite veuve MULLER25/12/2022
- WEISS Jean25/12/2022
- BOURDEILLE Bernard26/12/2022
- BIEBER Lucie veuve IRION06/01/2023
- DAVID Danièle18/01/2023
- WINTZERITH Jean-Marie22/01/2023
- BAUER Monique épouse REIMEL26/01/2023
- SCHEIDER Michèle épouse WOLF28/01/2023
- SCHEIDER Marie veuve WILHELM29/01/2023
- KUGLER Ernest04/02/2023
- SACIRI Sofa veuve BEGANI09/02/2023
- ROSER Jean Paul12/02/2023
- SCHNELL Paulette veuve WEBER13/02/2023
- APFEL Yvette veuve HAENEL18/02/2023
- KLEIN Lina veuve BACH20/02/2023
- BLIN Jeanne épouse DE PASTORS22/02/2023
- CARLIER Jocelyne25/02/2023
- LEMIUS Gérard27/02/2023
- KARCHER-KLEITZ Marie veuve BROCKER01/03/2023
- CHAUVIN Colette veuve REBOUL05/03/2023
- HOCH Albert13/03/2023
- MOCH Alice veuve STAMM25/03/2023
- ENGELMANN Martine27/03/2023
- EHNY Emma Madeleine veuve EBERHARDT03/04/2023
- SCHEURER Etienne21/04/2023
- STROH Claude Louis29/04/2023
- KARST Marthe veuve PFLEGER03/05/2023
- BLAES Marguerite veuve HARTMANN04/05/2023
- DE PASTORS Claude20/05/2023
- KOENIG Adrienne épouse LORENTZ24/05/2023
- HUET Robert24/05/2023
- BERNERT Marie épouse KIM03/06/2023
- KALYONCUOGLU Süleyman06/06/2023
- WEHRUNG veuve JUNCER Eliane16/06/2023

MARIAGES :

- HORNEBECK Olivier et CULLY Valérie04/02/2023
- METZINGER Mathieu et JOUBLO Frédérique01/04/2023
- LADER Olivier et NEUBUR Magali29/04/2023
- HUBER Frédéric et MIRCA Ioana20/05/2023
- BACHMANN Jérôme et KURZ Sabrina20/05/2023

NAISSANCES :

- KUMAR Dev20/12/2022
- AKSU Toprak23/12/2022
- KOEBEL Flora30/12/2022
- ARMAGAN Kemal02/02/2023
- BEN MEFTAH Layane24/03/2023
- KLEIN Gabriel20/05/2023



MAIRIE

Tél : 03.88.01.14.74 - Fax : 03.88.00.28.15
Email : mairie@ville-sarre-union.fr
Site Internet : www.sarre-union.fr

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin de la Sarre

ENERGIE & SERVICES

Régie Municipale d'Électricité

10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.13.71 - Fax : 03.88.00.39.88
Email : regie@electricite-sarre-union.fr

GENDARMERIE

6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20 - Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Point d'information au Centre Socio-Culturel
tous les 2e jeudis du mois de 11h à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE

23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13 / Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS

11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE - CENTRE D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION DE SARRE-UNION

3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE

2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30
Service des Impôts des Particuliers
Réception du Public du lundi au jeudi de
8h30 à 12h15, le mardi et jeudi après midi
sur rendez vous.
Tél : 03 88 01 15 30 ou 03 88 01 15 35
Centre de contact ouvert du lundi au
vendredi de 8h30 à 19h au 08 09 40 14 01

GAZ DE FRANCE - SARREBOURG

Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)

Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL

26 b, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

- GROUPE SCOLAIRE : Tél. 03.88.00.11.43
- COLLÈGE PIERRE CLAUDE : Tél. 03.88.00.10.25
- LYCÉE GEORGES IMBERT : Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS

- SCHNITZLER Nadine
2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40
- SCHWAB Muriel
1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME

- LORETTE-BRUCKER Christine
18, rue des Romains - Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE

- BLAIND Henri
3 rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS

- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles
20, rue du Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.11.60
- Dr PAIS Adrian
2, rue de Phalsbourg - 03.88.01.11.08 ou 06.32.32.94.77
- Drs HAUSS Patrick, HAUSS Laurence
5 b, Chemin de la Sarre - Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER

- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU
& SOBCZYK
48, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.11.86

adresses utiles



DENTISTES

- **Dr TEOFANESCU Lucian**
2, rue Max Karcher – Tél : 03.88.00.12.86
- **Urgences Dentaires**
Tél : 0820.69.20.08 (8h00-16h00)
Uniquement dimanches et jours fériés.

OPHTHALMOLOGISTE

- **Dr WAGNER Jean-Bernard**
10, rue du Maréchal Foch – Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES

- **Pharmacie St Georges**
1, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.90
- **Pharmacie du Lion**
23 a, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- **JANES Evelynne**
44, rue de Rimsdorf – Tél : 03.88.01.29.27
- **JUNGKER Christophe**
3, rue des Romains – Tél. : 03.88.01.19.51
- **LOHSTAETTER Elodie**
6 rue Walter Schmitt – Tél : 03.88.01.39.66
- **BAUER Jonathan**
22b rue de Bitche – Tél : 06.32.03.40.78
- **KAZMIERCZAK Kamil**
10 rue de Verdun – Tél : 06.65.54.68.39

INFIRMIERS

- **CABINET D'INFIRMIÈRES**
Véronique BAUER, Fabienne JUNG,
Stéphanie JUNG, Amandine FABER,
Emilie MOZERSKI
22 A, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.11.93
Mél : centredinf@orange.fr
- **CABINET D'INFIRMIERS ELOI-LELLIS**
7 Rue de Phalsbourg – Tél : 09.71.29.26.60
- Vanessa BENDER : Tél : 06.06.54.87.51
- Nathalie HAUTH : Tél : 06.95.40.63.60
- Jessica KOUAKOU : Tél : 06.26.71.50.72
- Virginie SCHEIDECKER : Tél : 06.10.78.37.27
- Christine SCHMITT : Tél : 06.71.55.98.85
- Emilie FERSTLER : Tél : 07.71.86.91.74
- Anaïs BECKENDORF : Tél : 06.66.63.22.21
- Jordan BIEBER : Tél : 07.79.40.31.96

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

- 22, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES

- **BACH Sandra**
4, Grand-rue – Tél : 03.88.89.49.42
- **BAUER Marie sur RDV.**
Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy- Tél : 03.88.01.67.07
- **STOCK Emma sur RDV.**
Maison France Services
14 rue Vincent d'Indy – Tél : 03.88.01.67.07

RHUMATOLOGUE

- **Dr SCHNEIDER Pascal**
22 D, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI

- **SCHUSTER**
13, rue Vincent d'Indy -Tél : 03.88.00.12.34
- **TAXI Alex**
Tél : 06.70.35.49.54

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- **LABORATOIRE SCHICKELE**
4a, rue Maréchal Foch – Tél : 03.88.00.32.33

REFLEXOLOGIE

- **Un pas vers le bien-être - Mme Céline LETRANGE**
Multi-réflexologue, Praticienne Diên Chàn,
Energéticienne Sonothérapie
11 Place de la République ou à domicile
Tél : 06.63.11.53.47

CABINET D'OSTÉOPATHIE

- **Juliette Lorber et Gaspard Gauthier**
10 Place, de la République
Tél : 07.63.33.99.30. RDV sur www.doctolib.fr

LIGUE CONTRE LE CANCER – BAS-RHIN

Espace Ligue - Relais de l'Alsace Bossue
Un café-échange est ouvert aux malades et aux aidants une fois par mois.
Un entretien individuel est possible.
Centre Socio-Culturel, 26 b, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.24.17.60 Mail : cd67@ligue-cancer.net
Facebook : Espace Ligue Relais de l'Alsace Bossue

KINESIOLOGUE

- **Mme LECOMTE Charlene**
7 rue de Phalsbourg – Tél : 07.67.12.16.35

ÉPICERIE SOLIDAIRE La Passerelle

Ouverte les mardis après-midi à partir de 14h
34a, rue de Phalsbourg – Tél : 06.02.31.54.97
Mail : lapasserelle67@gmail.com

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

8 Rue des Jardins – Tél. : 03.88.00.13.64

PAROISSES

- **Paroisse Catholique**
14, rue du Presbytère – Tél : 03.88.00.10.92
- **Paroisse Protestante**
26, rue des Eglises – Tél : 03.88.00.12.28
- **Eglise Evangélique de Pentecôte**
30, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.11.67
- **Eglise Néo-Apostolique**
Rue du Maréchal Foch

MAISON FRANCE SERVICES

Lundi au jeudi : 8h – 12h / 13h – 17h
et le vendredi 8h-12h / 13h – 16h.
14 rue Vincent d'Indy – Tél : 03.88.01.67.07
Mél : accueil@ccab.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE

Standard : 03.88.01.67.07 Mail : contact@ccab.eu
Site : www.alsace-bossue.fr

PERMANENCES SOCIALES

- **CAF - 3230**
RDV physique ou téléphonique à prendre auprès de l'agent d'accueil.
- **CARSAT service retraite : 3960**
Les demandes sont à faire sur le site de l'assurance retraite ou prise de RDV auprès de l'agent d'accueil.
- **CARSAT service social**
Sur RDV au 03.88.07.39.56
- **CRESUS**
Sur RDV à l'accueil de la Maison France Services.
- **CPAM : 3646**
Permanence en visio sur RDV, accompagnement à l'accueil pour les démarches sur ameli.fr.
- **Assistante Sociale**
Les RDV sont à prendre au 03.88.33.84.30

MAISON DE L'HABITAT de l'Alsace Bossue

- 17 Grand'Rue à SARRE-UNION :
Tél : 09.79.26.10.55.
Contact : morgane.buchy@alsace.eu
le mercredi de 14h à 18h (avec ou sans RDV)
et le jeudi de 14h à 18h sur RDV auprès des partenaires (Urbam, ADIL67...)
Samedi matin : fermeture temporaire.
- **PIG Rénov'habitat 67**
Cabinet Urbain Conseil à la Maison de l'Habitat
17 Grand'Rue à Sarre-Union
Tél : 03.29.64.45.17
1er jeudi du mois de 16 h à 17 h 30 sans RDV. Fermé en août
- **Espace conseil France Rénov'**
Sur RDV (via la Maison de l'Habitat ou sur le site <https://francerenov.reservio.com/>)
- **Parc des Vosges du Nord / CAUE d'Alsace**
3e Jeudi du mois de 14h à 16h15 sans RDV.
Tél : 09.79.26.10.55.
- **ADIL67**
3e Jeudi du mois de 14h à 16h15 sans RDV.
Tél : 09.79.26.10.55
- **CEP Cicat**
1er et 3e Jeudi du mois de 14h-15h30 sur RDV.
Tél : 09.79.26.10.55.
- **ALSACE HABITAT**
Tél : 09.79.26.10.55.

PERMANENCES JURIDIQUES

- **SOS Aide aux habitants**
Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h sur RDV au 03.88.79.79.30.
- **Conciliateur de justice** : Un vendredi sur deux sur RDV auprès de l'agent d'accueil.
- **Défenseur des droits** : Sur RDV à prendre auprès de l'agent d'accueil.

AUTRES SERVICES DE LA MAISON FRANCE SERVICES

- **S.D.E.A. : du lundi au jeudi sans RDV**
8 h-12 h / 13 h-17 h. Tél : 03.88.19.29.99.
- **Espace Multimédia**
Ouvvert le mercredi de 13h à 17h (gratuit).
- **UNIAT**
Planning des permanences disponible auprès de l'agent d'accueil

PERMANENCES EMPLOI

- **Pôle Emploi : 3949**
Accompagnement pour les démarches en ligne à l'accueil.
- **Maison des Entrepreneurs**
Sur RDV au 03.61.58.96.20.
- **Mission Locale**
Prendre RDV au 03.88.71.10.08.
- **Association Emploi Service**
Accueil du public sur RDV
7 rue du Chalet – 67260 Sarre-Union.
Mail : ai-emploi-service@orange.fr
Tél. 03.88.00.25.83.
- **APP**
Lundi, mardi et vendredi, toute la journée et le mercredi matin.
- **Armée de Terre**
Dates disponibles à l'accueil.
- **Inspection du travail**
3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sans RDV
Tél. 03.88.15.43.00.

ENFANCE

- **Consultation de PMI** :
Sur RDV au 03.69.33.20.06
- **Relais d'assistantes maternelles** :
Sur RDV au 03.88.00.48.66

AUTRES SERVICES

- **CENTRE MEDICO-SOCIAL - COLLECTIVITÉ EUROPEENNE D'ALSACE**
Tél. 03.68.33.84.30 (Secrétariat de Drulingen) ou 03.69.33.20.00 (Saverne).
- **UNITE DE VIE Résidence Chez Soi**
29, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.16.04
- **Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord)**
25, rue de Phalsbourg
Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les mardis, jeudis, vendredis
Tél : 03.88.64.61.02
Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et Adolescents les lundis et mercredis
Tél : 03.88.64.61.09
- **BIBLIOTHEQUE**
18, rue des Roses – Tél : 03.69.33.23.30
- **Ecole de Musique**
1, rue de l'Ecole – Tél : 03.88.00.36.97

Cartes d'identité et passeports : prenez rendez-vous en ligne !

Afin de simplifier vos demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, il vous est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne sur le **site Web de la commune www.sarre-union.fr**.

Sur la droite de la page d'accueil, cliquez sur le lien «Cartes d'identité et passeports» situé dans la zone bleue.





**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

Pays de Sarre Union

4 rue du Maréchal Foch - 67260 Sarre Union

Tél. : 03 88 49 97 20 – Courriel : 01650@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L. 511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le Code des assurances. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421713892 12 rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.